

*Vincent Regnault, Avocat
Conseiller juridique principal
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR SDE ET PAR COURRIEL

Le 25 juillet 2012

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande de Société en commandite Gaz Métro afin de l'autoriser à récupérer par l'intermédiaire de ses tarifs les coûts associés à l'utilisation des sites d'entreposage de Pointe-du-Lac et de Saint-Flavien appartenant à Intragaz
Notre dossier : 312-00559
Dossier Régie : R-3811-2012**

Chère consœur,

Conformément à la décision D-2012-085 dans le dossier mentionné en titre, nous vous confirmons que l'« Avis aux personnes intéressées » est diffusé depuis le 24 juillet dernier sur le site internet de Gaz Métro : <http://www.corporatif.gazmetro.com/data/media/d-2012-085%20-tarifsentreposage%20procedurale.pdf?culture=fr-ca>

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.



*Hugo Sigouin-Plasse pour
Vincent Regnault*